

SANTÉ

ETABLISSEMENTS DE SANTÉ

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DES SPORTS

Arrêté du 10 février 2009 portant nomination au centre de lutte contre le cancer

NOR : SJS0930096A

La ministre de la santé et des sports,
Vu le code de la santé publique et notamment son article L. 6162-10 ;
Vu l'arrêté du 16 juin 2005 fixant la liste des centres de lutte contre le cancer ;
Vu la démission, à compter du 30 mars 2009, présentée par M. le Pr Erick GAMELIN, directeur général du centre de lutte contre le cancer Paul-Papin, à Angers,

Arrête :

Article 1^{er}

Le Dr Patrice CELLIER est nommé en qualité de directeur général par intérim du centre de lutte contre le cancer Paul-Papin, à Angers à compter du 30 mars 2009 dans l'attente de la nomination d'un directeur général conformément aux dispositions de l'article L. 6162-10 susvisé.

Article 2

La directrice de l'hospitalisation et de l'organisation des soins et le préfet du département de Maine-et-Loire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Paris, le 10 février 2009.

Pour la ministre et par délégation :
Par empêchement de la directrice de l'hospitalisation
et de l'organisation des soins :
La chef de service,
CH. D'AUTUME